

La gazette des capellorémyens

Septembre - octobre 2022

N°78

lagazettedescapelloremiens@gmail.com

www.lachapellesaintremy.fr

Fermetures mairie et agence postale : La mairie et l'agence postale seront fermées le samedi 24 septembre, le 8 octobre et le 22 octobre. Merci pour votre compréhension.

Le point lecture : Le point lecture a repris ses permanences, un tas de nouveautés vous attendent, n'hésitez pas à venir rencontrer les bénévoles. L'inscription et le prêt de livres sont 100% gratuits. Le point lecture est ouvert le lundi de 18h à 19h, le mercredi de 10h à 12h, le jeudi de 16h30 à 17h30 et le samedi de 11h à 12h.

Journée citoyenne : Une journée citoyenne est programmée **le samedi 22 octobre**. Si vous êtes intéressés pour participer à cette journée et donner un peu de votre temps pour participer à des chantiers (nettoyage, peinture, bricolage...) alors inscrivez-vous en mairie. La liste des travaux n'est pas encore arrêtée.

Permanences déchets verts : Les permanences déchets verts reprennent, voici les prochaines dates : le samedi 1er octobre, le samedi 15 octobre et le samedi 29 octobre. Ces permanences se déroulent de 10h à 12h sur la plateforme du stade.

Concours de fleurissement : Catégorie potager fleurs 1er Mr et Mme PROVOST, 2ème Mr et Mme CABARET, 3ème Mme COURTEMANCHE, 4ème Mr et Mme LECOURT. Catégorie potager : 1er ex-aequo Mr et Mme EPI-NEAU et Mr et Mme THIREAU, 2ème Mr et Mme CHOUANET. Catégorie fleurs : 1er Mr et Mme MENARD, 2ème Mme ROSTEAU. Catégorie jardin permacole : Mr et Mme PAPIN. Coup de cœur du jury : Mme FOUQUET. Merci pour votre participation, les récompenses seront remises lors de la cérémonie des vœux.

Chasse au trésor

25 septembre 2022 à partir de 14h

Place de l'église, la Chapelle St Rémy

Sous réservation :
06-68-79-28-09
06-07-31-87-22
Fin des réservations :
9 septembre 2022

1 Lot par enfant

5€

Sous surveillance des parents.
Port du gilet jaune obligatoire pour les accompagnants.
Groupe de 6 personnes maximum.



SAMEDI 15 OCTOBRE

PLATS A EMPORTER

COUSCOUS + TARTELETTE AUX POMMES

Ou

CASSOULET

= 16 euros



Réservation avant le 6 octobre,

Coupon à déposer avec le règlement soit :

- A l'épicerie Cochereau
- A la boulangerie Brault
- A un membre du comité

Règlement par chèque ou espèce

A venir récupérer le 16/10/21 PLACE DE L'EGLISE 16h30 à 18h30

Pour nous contacter : mail cdflachapellestremy@gmail.com tel

06 59 47 25 99

06 13 19 87 50

4 repas
achetés = une
bouteille de
rosé offerte

LA FIBRE ARRIVE CHEZ VOUS !

L'action engagée par le Conseil départemental permettra à tous les Sarthois d'avoir accès à une connexion internet Très Haut Débit fin 2022, grâce au réseau fibre optique départemental.

Avec plus de 300 communes couvertes, la Sarthe se positionne aujourd'hui comme le département le plus avancé des Pays de la Loire.

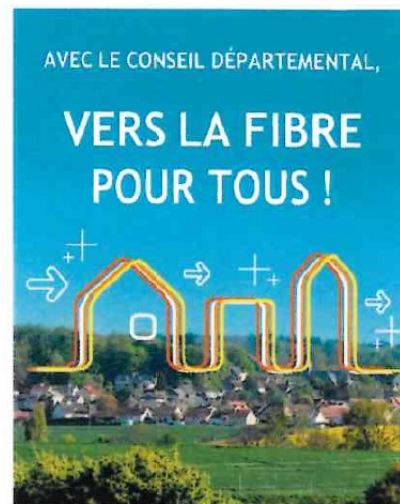
LA FIBRE POUR QUELS USAGES ?

La fibre permet tous les usages en simultanée et en un même point : télétravail, divertissement, télémedecine, visio... Avec la fibre, plus de problèmes de connexion ! Les opérateurs présents sur le réseau proposent différentes offres, à chacun de choisir celle qui lui paraît la mieux adaptée. Les débits sont symétriques, le Wi-Fi est plus performant, la possibilité de multiples connexions est accrue.

Vous pouvez tester votre éligibilité à la fibre optique, il suffit d'indiquer votre adresse via une cartographie interactive sur le site Internet, pour savoir si vous êtes éligibles. Mis à jour en permanence, le site de Sartel THD suit en temps réel le déploiement du Très Haut Débit.



Attention : Pour être relié à la fibre optique, il faut exprimer la demande en souscrivant un abonnement auprès d'un opérateur présent sur le réseau. C'est ensuite celui-ci qui procédera au raccordement de votre habitation sur le réseau Sarthe Numérique.



Un site pour savoir si vous êtes éligibles à la fibre :
lafibrearrivechezvous.fr

Sur le site lafibrearrivechezvous.fr
Cliquez sur "Je teste l'éligibilité de mon adresse" et renseignez votre adresse.

1^{ER} CAS : UNE PASTILLE DE COULEUR EST PRESENTE SUR VOTRE HABITATION

La pastille est verte

La commercialisation est ouverte.
Le raccordement de votre logement sera réalisé par l'opérateur que vous allez choisir sous 3 à 4 semaines.

La pastille est violette

La commercialisation est ouverte.
Votre habitation est éloignée du réseau public ou un problème a été détecté lors de l'étude.
Le raccordement prendra 6 mois.

La Pastille est orange

La commercialisation sera ouverte dans un délai légal de maximum 3 mois.

La Pastille est rouge

Les travaux sont en cours.

Vous pouvez contacter un ou plusieurs opérateurs parmi ceux déjà présent sur le réseau choisissez celui dont l'offre est la plus adaptée à votre besoin, à votre budget.

L'opérateur que vous avez choisi finalise le raccordement en réutilisant l'infrastructure et l'adduction existantes. Il est votre unique interlocuteur pour le raccordement et durant toute la durée de votre contrat.

En cas de difficulté : Seul votre opérateur peut saisir l'opérateur gestionnaire de réseau en déclarant un échec au raccordement.

2^E CAS : VOTRE HABITATION N'A JAMAIS ETE RACCORDE AU RESEAU OU AUCUNE PASTILLE DE COULEUR N'EST PRESENTE SUR VOTRE HABITATION

Vous devez financer l'adduction de votre habitation pour qu'elle puisse être raccordée à la fibre optique.

Allez sur le site d'éligibilité de la Sarthe lafibrearrivechezvous.fr dans l'onglet "Nouvelles constructions" et suivez les instructions

3^E CAS : LES INFORMATIONS DU SITE NE SEMBLANT PAS CORRESPONDRE A VOTRE SITUATION

- La couleur de la pastille vous semble incorrecte
- Votre logement est raccordé au réseau téléphonique
- .../...

Vous pouvez joindre le numéro vert Ils sauront prendre en charge votre demande de correction

0 800 800 617 Service à appel gratuits

La liste des opérateurs présents sur le réseau de Sarthe Numérique est régulièrement mise à jour sur le site lafibrearrivechezvous.fr. La politique commerciale des opérateurs est de leur seule responsabilité.



Lors d'un premier contact, si un opérateur vous indique qu'il n'est pas encore présent sur le réseau, adressez-vous à un autre opérateur pour pouvoir bénéficier du service sans attendre.